

Image not found or type unknown



Droit de savoir sur une plainte

Par **sheryne77**, le **30/07/2013** à **12:52**

bonjour
je voudrais savoir si on a le droit de connaître la réponse sur les modalités d'avancement d'une plainte ou s'il y a classement sans suite si on est le défendeur
car ma mère inquiétée faussement par mon mari (qui est son neveu) de lui avoir volé son passeport
elle n'arrive pas à avoir des réponses depuis la plainte du 06/05/2013
il y a eu convocation le 23 mai et confrontation le 13 juin à savoir s'il y a poursuite ou classement
svp aidez nous
merci beaucoup